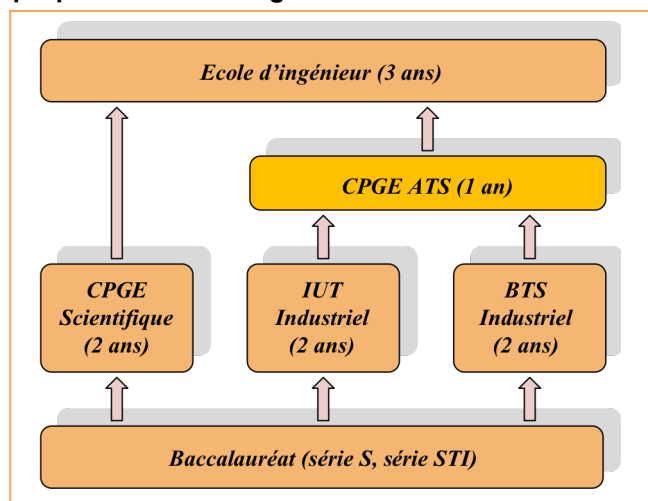


Qu'est-ce que la CPGE ATS ?

La classe préparatoire aux grandes écoles ATS constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs.

Elle offre la possibilité aux étudiants d'intégrer un grand nombre d'écoles, par l'intermédiaire de différents concours.

Cette formation permet d'accroître le niveau de connaissance des étudiants, au travers de ses méthodes de travail et des enseignements dispensés (mathématiques, sciences physiques, sciences de l'ingénieur, langues française et anglaise, EPS). **Elle rend les étudiants aptes à suivre les formations proposées dans les grandes écoles.**



A qui s'adresse la classe prépa ATS ?

La classe préparatoire ATS s'adresse à tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS industriel désirant poursuivre ses études en école d'ingénieurs.

Elle n'est pas réservée aux majors de promotion : elle est accessible à tout étudiant sérieux, motivé et prêt à fournir un travail régulier. Le redoublement est interdit.

Renseignements / Inscription

Dossiers d'inscription à retirer dans le lycée d'origine, au Lycée Jules Garnier ou en téléchargement sur le site internet du Lycée.

Pour tout renseignement complémentaire :

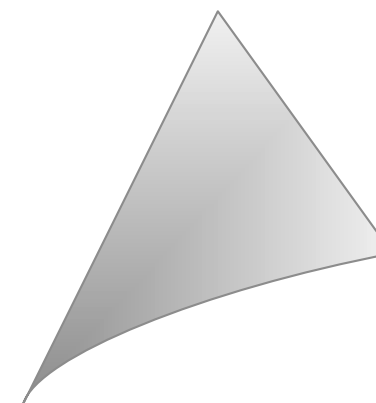
Lycée Jules Garnier Nouméa
BP H3 68 avenue James Cook Nouville
98849 Nouméa Cedex
tel: (687) 24-35-63
<http://www.ac-noumea.nc/jules-garnier/>



CLASSE PRÉPARATOIRE

AUX GRANDES ECOLES

ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR



Devenir ingénieur

après un BTS ou un DUT

Comment se déroule la formation ?

La formation est dispensée sur **un an** et trois mois (de février à avril de l'année suivante).

Le volume horaire hebdomadaire est de 35h et se répartit de la manière suivante :

Discipline	Cours	TD	TP
<i>Mathématiques</i>	6	4	
<i>Sciences Physiques</i>	5	3	2
<i>Sciences de l'ingénieur</i>	2	2	3
<i>Français</i>	2	1	
<i>Anglais</i>	2	1	
<i>EPS</i>	2		
TOTAL	19	11	5

En plus des heures de cours, de nombreuses heures de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP), permettent à l'étudiant une meilleure assimilation des savoirs en privilégiant l'approche expérimentale en sciences physiques et sciences et techniques de l'ingénieur.

L'évaluation du travail et des capacités des étudiants s'effectue de manière continue au travers d'interrogations. A ceux-ci s'ajoute un devoir hebdomadaire visant à placer les étudiants dans les conditions réelles des épreuves écrites des concours d'entrée.

Ce dispositif est complété par des interrogations orales individuelles, similaires aux épreuves d'admission. Celles-ci s'effectuent à raison d'une heure de mathématiques par semaine, d'une heure toutes les deux semaines en anglais, en sciences physiques, en sciences de l'ingénieur et une heure par trimestre en français.

Les concours d'entrée en écoles d'ingénieurs

Tous les concours sont organisés selon le même principe :

- une première partie, composée uniquement d'épreuves écrites nationales, que les candidats passent à Nouméa en mai,
- les étudiants admissibles à l'écrit sont convoqués aux épreuves orales, qui se déroulent au mois de juin en métropole.

A l'issue de la classe préparatoire ATS, les élèves ont la possibilité de présenter les concours suivants :

- **Concours ATS** : Réservé aux sortants des prépas ATS, il rassemble 35 écoles d'ingénieurs (Ecoles Centrales, Art et Métiers, Réseaux Polytech, ENSMA, ESTP, ENSEA ...).
- **Concours BTS/DUT** : Réservé aux titulaires d'un BTS ou DUT, il regroupe 21 écoles d'ingénieurs (Art et Métiers, ENS Cachan, ENSEA ...).
- **Concours ENAC** : Les étudiants peuvent présenter le concours ICNA afin de devenir ingénieur du contrôle aérien, ou le concours IESSAC pour occuper la fonction d'ingénieur électronicien des systèmes de la sécurité aérienne.
- **Admission sur dossier** : Plusieurs écoles réservent des places aux étudiants issus d'une classe préparatoire ATS. Cette admission s'effectue sur examen du dossier du candidat et entretien suivant les écoles (INSA, ENSEEIHT, ENSERG, ENSP, Petites Mines, ENI, ENSICAEN...).

Les études en école d'ingénieurs durent trois années à la suite desquelles le diplôme d'ingénieur est délivré.

Pourquoi intégrer la classe prépa ATS ?

En plus de préparer les étudiants aux concours d'entrée et de compléter leur formation, la CPGE ATS leur offre également la possibilité de modifier leur spécialité initiale ou de devenir ingénieur généraliste, au travers d'un grand choix d'écoles.

L'existence de la classe préparatoire ATS au Lycée Jules Garnier à Nouméa permet aux jeunes calédoniens et calédoniennes titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel de poursuivre des études supérieures.

Pour les bacheliers, le cursus BTS/DUT-CPGE ATS permet de s'assurer de l'obtention d'un diplôme professionnel tout en gardant la possibilité de devenir ingénieur.

La proximité de la formation évite un déracinement lors d'une année exigeante. Qui plus est, l'effectif réduit de la section permet un travail plus efficace.

Enfin, le décalage d'année scolaire entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole offre un temps de préparation de 40 semaines, au lieu de 25.

Information pratique

Le lycée Jules Garnier réserve des places d'internat aux étudiants(es) de classes préparatoires.